

Séance ordinaire du 04 avril 2024  
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

**Délibération n°04042024D07**

**Objet :** Administration générale – approbation des procès-verbaux des 08 et 22 février 2024

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 22 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le conseil municipal de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc	X			
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David	X			
BONVARLET Pierre-Alexandre	X			
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques	X			
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan		X		MERLE Alexandre
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : Nadine TRUCHE

-----  
**Rapporteur :** Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

**Exposé des motifs** : Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✎ **APPROUVE** les procès-verbaux des séances des 08 et 22 février 2024.

---

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 04 avril 2024.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 08 avril 2024.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 8 avril 2024.

Le Maire,

**Brigitte TOUGNE-PICAZO**



Le secrétaire de séance,

**Nadine TRUCHE**

